

Ramtane Lamamra au sujet des énergies renouvelables

# «L'Algérie ambitionne le leadership mondial»

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3622 - Mercredi 22 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Commerce extérieur/Bilan du 1<sup>er</sup> semestre

## Déficit commercial de plus de sept milliards de dollars

Page 5



25 wilayas signent l'adhésion au «Plan Qualité Tourisme»

## Ghoul remet plusieurs agréments d'investissements touristiques

Page 2

### Impatience irakienne, atermoiements américains

Par Mohamed Habili

**L**es Etats-Unis ont fini par commencer de livrer les F-16 depuis longtemps commandés et payés par l'Irak. Plus d'une fois les autorités de ce pays se sont plaintes de la lenteur dont les Américains ont fait preuve par rapport à la satisfaction de leurs besoins urgents en armement à même de leur permettre de relever le défi représenté par Daech, et en particulier de lui reprendre les territoires qu'il avait conquis. C'est ainsi que lorsqu'il y a une année, Daech avait déferlé sur Mossoul, l'armée irakienne ne disposait pas d'avions dignes de ce nom, et encore moins d'aviation par conséquent. Même après la chute de cette ville, la deuxième du pays tout de même, les Américains ne s'étaient guère montrés disposés à rattraper le temps perdu, à hâter la livraison des armes commandées. Par la bande, ils ont d'ailleurs expliqué pourquoi ils atermoyaient tant en l'espèce : ils ne voulaient pas livrer à Baghdad des armes que celui-ci serait tenté d'utiliser non pas contre Daech mais contre des factions rivales sunnites. Après quoi, il y eut l'entrée en scène de la coalition internationale, qui, entre autres objectifs, s'était assignée celui d'assurer la couverture aérienne aux bataillons irakiens engagés dans des combats au sol. Raison supplémentaire s'ajoutant aux précédentes pour retarder davantage cette livraison.

Suite en page 3

Dix accords signés au terme de la réunion de Madrid

# Sellal pour une coopération plus ouverte avec l'Espagne



PH: D. R.

Dans sa nouvelle politique économique, le gouvernement cherche à diminuer la dépendance des hydrocarbures en ces moments de crise, avec la poursuite de la chute des prix du pétrole. Et l'Espagne pourrait être un partenaire clé dans cette ambition. Page 2

Ramadhan 2015

## Le mois le plus meurtrier en termes d'accidents routiers

Page 4

## Salle de cinéma Cosmos de Riadh el Feth Des films récents proposés

Page 13

Dix accords signés au terme de la réunion de Madrid

# Sellal pour une coopération plus ouverte avec l'Espagne

■ Dans sa nouvelle politique économique, le gouvernement cherche à diminuer la dépendance des hydrocarbures en ces moments de crise, avec la poursuite de la chute des prix du pétrole. Et l'Espagne pourrait être un partenaire clé dans cette ambition.

Par Nacera Chennafi

Les entreprises espagnoles ne représentent que 5% du total des entreprises étrangères inscrites au registre algérien du commerce en 2014 selon le Forum des chefs d'entreprise, ce qui explique que l'investissement espagnol en Algérie reste timide, sachant que le volume global d'échanges commerciaux a avoisiné, ces deux dernières années, les 15 milliards de dollars.

Dans sa nouvelle politique économique, le gouvernement algérien cherche à diminuer la dépendance des hydrocarbures en ces moments de crise avec la poursuite de la chute des prix du pétrole. Le déplacement du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, hier à Madrid, dans le cadre de la 6<sup>e</sup> réunion algéro-espagnole de haut niveau était une occasion pour discuter des relations économiques entre les deux pays.

Les travaux de la 6<sup>e</sup> réunion ont débuté hier à Madrid sous la coprésidence de Abdelmalek Sellal et du président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy. Cette réunion, dont les travaux se sont déroulés à huis clos, regroupe plusieurs ministres des deux pays et était une occasion pour booster davantage les relations entre les deux pays.

Dans son allocution à l'ouverture de cette réunion, Sellal a souligné que l'Algérie et l'Espagne se positionnent comme des partenaires économiques «importants», relevant l'existence entre les deux pays d'un «vaste gisement de potentialités à exploiter en commun». Le Premier ministre a affirmé sa satisfaction par rapport à la pré-

sence des entreprises espagnoles dans divers secteurs, tels que les travaux publics et infrastructures, les transports, les ressources en eau et la PME/PMI.

Soulignant que la diversification des relations entre l'Algérie et l'Espagne enregistrerait des progrès «en constante amélioration», il émet son vœu de voir les deux pays s'impliquer résolument dans l'établissement d'une coopération encore plus ouverte.

Pour Sellal, «tout favorise nos deux pays à avoir une relation forte, mutuellement bénéfique en ce qu'elle est confortée par l'appartenance méditerranéenne, la proximité géographique, la communauté de destin, les repères historiques partagés mais plus fondamentalement par les promesses d'avenir».

La réunion de haut niveau a été sanctionnée par la signature de dix accords de coopération entre l'Algérie et l'Espagne. Les accords ont été signés, côté algérien, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et les ministres espagnols de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, de la Santé et des Services sociaux, des Equipements, des Affaires étrangères, ainsi que le ministre de l'Education, de la Culture et du Sport, chacun dans son secteur respectif.

Il s'agit de quatre mémorandums d'entente qui concernent les domaines de la santé, des infrastructures et des transports, de la recherche scientifique et de la jeunesse.

Il a été signé aussi trois programmes exécutifs dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'élevage, de



la pêche et de l'aquaculture et de l'éducation.

Un programme d'application du mémorandum d'entente dans le domaine des archives a également été signé à cette occasion, de même qu'un calendrier de coopération sportive pour la période 2015-2016 et un additif au programme exécutif sur l'agriculture.

Un forum des chefs d'entreprise des deux pays s'est tenu la veille de la 6<sup>e</sup> réunion de haut niveau algéro-espagnole.

Au terme du forum, un accord de partenariat mutuellement bénéfique permettant la création de richesse et d'emploi et le transfert

de technologie entre l'Algérie et l'Espagne a été signé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et la plus haute instance des chefs d'entreprise en Espagne (CEOE). Lors du forum, plusieurs accords ont été signés entre des chefs d'entreprise des deux pays.

Le président des chefs d'entreprise, Ali Haddad, avait indiqué lundi à Madrid que les investissements espagnols en Algérie restent limités à l'énergie et les services, en relevant que la coopération économique entre les deux pays «ne traduisait pas l'excellence de leurs relations politiques».

## Ouverture du capital des groupes industriels marchands

Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouhouareb, a annoncé la possibilité d'ouvrir à terme, le capital des nouveaux groupes industriels, issus de la nouvelle restructuration du secteur public marchand. Intervenant dans le cadre du Forum algéro-espagnol, qui s'est tenu à Madrid lundi dernier, le ministre a expliqué que les nouveaux groupes industriels sont en condition d'être autonomisés, atteindre la taille critique pour l'avantage concurrentiel et nouer des partenariats avec des acteurs privés, voire même à terme d'ouvrir leur capital à des entreprises privées nationales et étrangères selon le ministre de l'Industrie. D'autre part, il a annoncé que le gouvernement travaillait sur un projet de charte pour encadrer le partenariat public privé en Algérie. Dans une déclaration en marge du Forum économique algéro-espagnol qui s'est tenu à Madrid, Bouhouareb dira : «Nous sommes en train de créer le cadre nécessaire pour ce type de partenariat qui est inscrit en bonne place dans le plan d'action du gouvernement», a ajouté Bouhouareb qui s'est abstenu de fournir plus de détails sur ce dispositif avant son adoption par le gouvernement. A une question sur la possibilité de renoncer dans ce nouveau dispositif à la règle 51/49 régissant l'investissement étranger pour les secteurs mineurs, non stratégiques, évoqués par certaines sources à Alger, le ministre a affirmé que «cette mesure allait être maintenue et même renforcée».

N. C.

25 wilayas signent l'adhésion au «Plan Qualité Tourisme»

## Ghoul remet plusieurs agréments d'investissements touristiques

Le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a remis hier des agréments de projets d'investissements touristiques et des agences spécialisées dans le tourisme interne. Et selon lui, de nouvelles mesures pour aplanir les obstacles qui entravent la réalisation des projets d'investissements touristiques seront lancées début septembre.

Le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a présidé la cérémonie qui a eu lieu à l'hôtel Aurassi en présence de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tabagou, et le directeur de l'hôtel ainsi que des investisseurs et des propriétaires des agences touristiques venus de 25 wilayas du pays pour procéder à la signature de l'adhésion au «Plan Qualité Tourisme». Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion, le ministre est revenu sur les objectifs de cette rencontre en soulignant l'intérêt que porte le Président Bouteflika, et le Premier ministre Abdelmalek Sellal ainsi que le gouvernement pour le tourisme. «Il est impératif de booster le secteur du tourisme en encourageant l'investissement dans le secteur du tourisme en facilitant aux investisseurs les démarches administratives. «L'investisseur n'aura, dès septembre prochain, plus à subir la paperasse administrative» a affirmé le ministre. «Ces nouvelles mesures ont été prises dans le cadre d'un groupe de travail national pour booster l'investissement et réaliser un développement économique durable notamment dans le tourisme», a déclaré Ghoul. Elles visent à «mettre un terme à la bureaucratie en



réduisant le nombre des documents administratifs actuellement exigés dans le dossier d'investissement», a indiqué le ministre. Elles visent, entre autres, à «introduire le traitement électronique dans l'étude des dossiers d'investissement pour accélérer l'octroi de l'approbation aux investisseurs», a fait savoir Ghoul. Le ministre a, dans ce contexte, souligné l'importance de l'actualisation de la convention signée entre les secteurs du tourisme et des finances pour inciter les banques à accorder des prêts pour le financement des projets touristiques».

Concernant la réalisation des projets touristiques locaux, le ministre a rappelé «les mesures prises en collaboration avec les collectivités locales pour appuyer l'investissement touristique local», appelant au recours à «la gestion décentralisée des projets locaux pour gagner du temps». Il a également souligné la nécessité «d'encourager la création dans les projets, de diversifier le produit touristique et de consacrer des espaces dans les structures touristiques pour faire la promotion de l'artisanat national». «Tous les projets innovants seront encoura-

gés, privilégiés et accompagnés par le ministère du Tourisme et cela pour améliorer le secteur», a-t-il ajouté. Après avoir estimé le nombre des lits à assurer durant les prochaines années à près de 120 000 lits, le ministre a précisé que le nombre de lits demeurait insuffisant pour l'accueil des touristes, notamment étrangers. Par ailleurs, il a insisté sur l'importance d'«améliorer les prestations touristiques, de soutenir les agences touristiques pour leur permettre d'assumer leur rôle, de réserver un meilleur accueil aux touristes étrangers et de promouvoir le tourisme interne». Il sera prochainement procédé à la classification des hôtels, des restaurants et des agences au niveau national, a affirmé le ministre, appelant les investisseurs à contribuer «à l'amélioration du niveau d'encadrement financier, à la gestion des dossiers d'investissement, à l'obtention du foncier, à une meilleure exploitation des zones d'expansion touristique (ZET) et à l'adhésion au schéma de qualité». A cette occasion, «il a été également procédé à la remise des décisions d'approbation de projets à plusieurs investisseurs à travers le pays, outre l'octroi d'agréments à plusieurs agences spécialisées dans le tourisme interne». Les directeurs de 25 wilayas du secteur du tourisme et nombre d'investisseurs ont signé des conventions d'adhésion au plan de qualité pour relever le niveau des prestations et optimiser la destination touristique algérienne.

Thinhenine khouchi



Ramtane Lamamra au sujet des énergies renouvelables

## «L'Algérie ambitionne le leadership mondial»

■ Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué lundi que l'Algérie veut se hisser au rang des leaders à l'échelle mondiale dans le domaine des énergies renouvelables. La déclaration survient en marge des consultations préparatoires à la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris au mois de novembre.

Par Mohamed Mabkhout

**A**u cours de la première session des consultations ministérielles informelles préparatoires à la COP21 à Paris, Ramtane Lamamra a saisi l'occasion pour rappeler les nombreuses potentialités de l'Algérie qui peuvent la hisser vers le rang des premiers pays producteurs de l'énergie solaire. «L'Algérie a les moyens de son ambition. En effet, l'Algérie est le pays le plus vaste d'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée et qui dispose de l'un des gisements solaires les plus importants au monde, estimé à plus de 5 milliards GW/an», a-t-il déclaré. Tout en sachant que l'Algérie, classée 10<sup>e</sup> plus grand pays dans le monde, possède une superficie dépassant les deux millions de kilomètres carrés dont les trois quarts sont constitués de désert. Il est à rappeler que l'Algérie bénéficie d'un ensoleillement de 2 500 heures dans la moyenne et de 3 600 heures sur les Hauts-Plateaux, ce qui constitue une matière première à en tirer profit. Toutes ces capacités, déclare le même responsable, pourront être exploitées par la promotion d'accords programmatiques et stratégiques à long terme avec des partenaires du Nord comme du Sud et en coopérations bilatérales ou multilatérales. Il a aussi fait savoir que l'Algérie initiera à la création d'un forum africain des énergies renouvelables. Ramtane Lamamra, dans un autre contexte, a plaidé pour que l'accord de Paris sur le climat prévu en décembre prochain soit solidement «ancré et façonné par l'éthique, la justice et la solidarité inter et intergénérationnelles



PH. Soraya/L.A.

nelles ainsi qu'à la hauteur des attentes des peuples». Il a rappelé, à ce propos, que «la société civile, là où elle se trouve, inquiète de son devenir et soucieuse de celui des générations futures, reste dans l'attente des assurances de ses dirigeants et appelle une réponse des gouvernants qui soit à la hauteur des défis présents et futurs». Le ministre des Affaires étrangères a souligné qu'un «accord universel doit donc être ambitieux, inscrit dans la durée et basé sur les dernières données scientifiques», comme il doit, également, être «flexible afin de pouvoir répondre rapidement aux exigences évolutives de demain et aux aléas d'un monde». Il a appelé, notamment, à ce que cet accord soit «aboutissement du processus initié juste après Copenhague», mais, a-t-il souligné, «doit être surtout le début d'un nouveau départ d'une communauté internationale réconciliée avec elle-même et en marche vers un devenir qui ne

peut être que commun et solidaire». Il a rappelé que la conférence de Copenhague sur le climat s'est soldé par un échec selon de nombreux observateurs vu les objectifs fixés non atteints concernant la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Cette déclaration vient à un moment où l'Algérie vit une situation économique fragilisée à cause de la baisse des prix du pétrole, due principalement à un surplus de quantités d'hydrocarbures et le bras de fer de certains exportateurs de garder le même niveau de production. Cette situation risque d'empirer dans le cas d'une résolution au dossier épineux concernant le nucléaire de l'Iran et qui augmentera davantage les réserves. L'énergie solaire présente aujourd'hui une occasion pour développer une industrie alternative et s'éloigner de la dépendance aux cours instables du pétrole. Il est à rappeler que l'Algérie malgré les moyens importants qu'elle peut dégager pour inves-

tir dans ce domaine, doit prendre de l'avant pour s'assurer une place dans le marché solaire. En sachant que le Maroc de son côté investit d'arrache-pied dans ce domaine afin de subvenir à une partie de ses besoins énergétiques. Le pays voisin qui bénéficie aussi d'un emplacement lui permettant d'avoir des parcs solaires à grande production, à l'instar du parc Noor classé septième plus grande centrale solaire au monde. Il y a aussi l'Arabie saoudite, qui a déclaré son ambition d'être leader de l'énergie solaire dans le monde. Se souvenant aussi du projet Desertec qui n'a pas vu le jour, et dont le but était de réaliser des parcs solaires en partenariat principalement avec l'Allemagne, projet qui devait coûter plusieurs centaines de milliards d'euros afin de fournir une grande partie de l'électricité vers l'Europe. Dans ce marché où la compétition s'annonce dure, c'est à l'Algérie de prendre de l'avance pour rattraper le retard. **M. M.**

Dettes annoncées par la France concernant les soins des Algériens

## La Cnas répond par un démenti

**C**est reparti pour une nouvelle guerre entre la Caisse nationale de sécurité sociale et le ministère français du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Il y a quelques années, ce département français avait avancé l'existence d'une dette de 32 millions d'euros. Rebelote pour cette année sauf que la créance est revue largement à la baisse, soit 3,6 millions d'euros. Pour sa part, la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnas) a tenu également à réagir à une information publiée jeudi dernier sur les colonnes du quotidien français *Le Figaro*. Se référant à un document de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, ce journal a rapporté que «l'Algérie venait en tête des pays qui ne payaient pas leurs dettes pour les malades transférés en France». Et d'avancer l'existence d'une dette de 3,6 millions d'euros. Dans un communiqué rendu public, la Cnas affirme tout le contraire et déclare avoir honoré tous ses dus vis-à-vis des hôpitaux français et ce, dans le cadre du «transfert de malades algé-

riens pour soins à l'étranger». «La Cnas, en tant qu'organisme officiel responsable de la couverture financière des frais d'hospitalisation des citoyens algériens bénéficiaires de décisions de transfert pour soins à l'étranger, délivrées par la commission médicale nationale, honore, dans le cadre de ses relations conventionnelles, l'ensemble de ses engagements auprès des structures hospitalières françaises d'accueil», souligne la Cnas dans son communiqué. Et d'enclencher que «les relations conventionnelles avec les structures hospitalières françaises d'accueil, font l'objet de réunions d'évaluation périodiques, au cours desquelles sont réglés, en commun accord, l'ensemble des différends, somme toute logique, dans une relation commerciale historique, aussi dense, caractérisée par un partenariat mutuellement avantageux». La Cnas explique, par ailleurs, son irresponsabilité devant un quelconque contentieux de paiement, déclarant «ne pas assumer financièrement les frais occasionnés par des

soins prodigués à des personnes non munies d'engagements de prise en charge délivrés préalablement à leur départ». Il est à rappeler qu'une autre déclaration a été faite par la France en 2012, le ministère français de la Santé avait également indiqué, il y a une année, que «l'Algérie était redevable de 34 millions d'euros, dont 15 millions avaient été remboursés en 2012». La partie algérienne avait répondu à cette occasion avec un démenti via le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères de l'époque, Amar Belani, lequel avait déclaré qu'«il est inapproprié de parler de dettes. Il s'agit plutôt de contentieux portant sur des montants qui restent à concilier entre les organismes compétents des deux parties afin de ne retenir, en bout de parcours, que les créances authentiques». Ces déclarations et démentis sont, en effet, récurrents et témoignent qu'il y a une faille quelque part en France ou en Algérie.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

## Impatience irakienne, attermoissements américains

Suite de la page une

**E**n désespoir de cause, le gouvernement irakien a dû se tourner vers la Russie pour obtenir quelques-uns des avions de combat qui lui manquaient cruellement. Entre-temps Ramadi, la capitale de la principale province irakienne, était tombée à son tour. Loin de s'en émuover, le chef d'état-major américain a réagi à cet événement en niant l'importance stratégique prêté à Ramadi, qui pourtant se trouve à moins de 100 kilomètres de Baghdad. Mais maintenant que quelques-uns des F-16 tant attendus ont été livrés, faut-il en conclure que les Américains, qui plus que jamais encadrent l'armée irakienne, sont enfin partisans de passer à la contre-offensive ? Ou à tout le moins d'en cesser de freiner des quatre fers ? Ce n'est pas évident. Il faut se rappeler que jusqu'à récemment, ils n'étaient pas d'accord avec les Irakiens sur le fait que la bataille pour la libération de Ramadi devrait être menée avant celle de Mossoul. Ils continuaient de préconiser celle-ci avant celle-là, comme si Baghdad était bien plus au nord du pays qu'il ne l'est en réalité. Sans leur plus grande implication aux côtés de l'armée irakienne, dont pour l'heure ils semblent avoir repris la direction, la bataille pour la libération de Ramadi aurait été déjà lancée... et peut-être d'ores et déjà perdue. Non pas parce que le soldat irakien manque de combativité et de courage, mais parce que le peuple irakien est divisé selon une ligne de fracture religieuse. C'est cette division qui a causé la chute de Mossoul, et ensuite celle de Ramadi, sans même parler d'autres villes et localités de moindre importance, bien plus que les coups de boutoir de Daech. Les lui reprendre, et une bonne fois pour toutes, ne peut se faire sans l'assentiment des populations locales, majoritairement sunnites. Les Etats-Unis, dont les alliés dans la région sont exclusivement sunnites, ne veulent rien faire en l'occurrence qui ait pour effet de les mécontenter, et de courir de la sorte le risque de les leur aliéner. D'autant qu'ils viennent de signer un accord avec l'Iran concernant son programme nucléaire, ce qui en soi déplaît souverainement à ses amis dans la région, non moins à l'Arabie saoudite qu'à Israël. Même si la première se montre, au plan officiel tout au moins, bien plus discrète dans son rejet qu'Israël, qui vise à obtenir non pas tant des assurances que des compensations. Territoriales, forcément.

M. H.

Ramadhan 2015

# Le mois le plus meurtrier en termes d'accidents routiers

■ Le mois de ramadhan de l'été 2015 a été marqué, hélas, encore une fois, par une hécatombe routière, qui a causé plus de 416 morts et plus de 3 356 blessés. Ce mois a été particulièrement sanglant sur les routes en Algérie.



Par Louiza Ait Ramdane

## Selon la ministre Iman Feraoun Le projet de banque postale ouvert

LE PROJET de banque postale, évoqué à maintes reprises ces dernières années mais à chaque fois «délissé», a été rouvert et pris en charge «sérieusement», a indiqué mardi la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun. «Le projet de banque postale a été rouvert et une équipe est en train de le revoir pour le mettre à jour», a indiqué la ministre dans un entretien à l'APS.

Elle a expliqué que la banque postale, relevant d'Algérie Poste, est un projet qui a été «délissé», à chaque fois, pour des raisons notamment financières et techniques mais, cette fois-ci, «il est pris en charge sérieusement», a-t-elle assuré.

L'équipe installée examine actuellement «la possibilité ou pas d'avoir un partenaire étranger dans la phase de maturation du projet», a-t-elle expliqué, estimant, toutefois, qu'un partenariat, dans ce sens, «n'est pas vraiment nécessaire du fait que le dossier n'est pas trop compliqué».

La ministre a indiqué que la mise en place de la banque postale nécessitera «un minimum de 18 mois» ainsi qu'une organisation et une formation particulières pour ces agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux. «Le personnel de la Poste pourrait, par exemple, s'exercer sur des services bancaires qui leurs seront délégués comme la Cnep, ce qui permettra une transition rapide», a-t-elle estimé.

Régulièrement évoqué ces dernières années, le projet de banque postale vise à exploiter le vaste réseau des bureaux de poste du pays estimé à près de 4 000 en 2014.

Par ailleurs, la ministre a souligné la nécessité d'élaborer une «nouvelle stratégie» pour Algérie Poste dans le cadre de l'amélioration du secteur public.

«L'élaboration d'une feuille de route pour le secteur de la Poste est une nécessité et le ministère de tutelle veille à ce quelle soit disponible dans les meilleurs délais», a-t-elle affirmé.

M<sup>me</sup> Feraoun a rappelé, dans ce cadre, qu'Algérie Poste allait bénéficier, dès la prochaine rentrée sociale, de nouveaux postes budgétaires pour renforcer le personnel qu'elle a jugé «insuffisant». «AP bénéficiera, entre autres, de moyens pour le transport de fonds ainsi que pour le déplacement des facteurs», a-t-elle ajouté, précisant que, selon les prévisions, AP devra avoir, à la fin de l'année, des «revenus positifs».

R. T.

Le mois de ramadhan, cette année encore, a été des plus meurtriers. Ce que l'on a tendance à qualifier de «terrorisme routier» a durement frappé. Les accidents de la circulation font ressortir un très lourd bilan. Durant le mois de ramadhan, les accidents de la route sont nombreux, surtout à partir de 18h, heure à laquelle les automobilistes se pressent pour rentrer chez eux, pour ne pas rater la rupture du jeûne. Selon un bilan du commandement de la Gendarmerie nationale, 416 personnes ont trouvé la mort et 3 356 autres ont été blessées dans 1 920 accidents de la circulation survenus durant le mois de ramadhan sur l'ensemble du territoire national. Le facteur humain

demeure la principale cause de ces accidents avec plus de 88 %, a précisé la même source qui a ajouté que l'excès de vitesse 806 cas, les dépassements dangereux 241 cas et le non-respect de la distance de sécurité 106 cas figurent également parmi les principales causes. Selon la même source, 1 693 accidents ont été causés par le facteur humain, 66 par les piétons, 106 autres dus à l'état vétuste des véhicules et 55 accidents dus à l'état des routes. Nos routes ne connaissent pas de répit en matière de circulation routière. Toutefois, si les accidents de la circulation constituent un fléau que nous subissons fatalement à long terme d'année, le bilan enregistré a dépassé tout entendement durant ce mois sacré. Un mois qui a apporté son lot de

drame. A travers les chiffres officiels fournis par la GN, il en ressort que l'hécatombe sur les routes continue sur sa lancée avec un rythme effréné. Les images de bus, de véhicules et de camions renversés sont quotidiennes. Et le bilan lourd des accidents ne s'améliore guère malgré toutes les mesures prises pour endiguer le phénomène. L'insécurité routière est devenue depuis quelques années, une préoccupation majeure pour l'État qui n'épargne aucun effort, pour freiner ce phénomène causant des milliers de victimes chaque année et des pertes financières énormes. Les causes qui sont derrière le drame sont toujours les mêmes, excès de vitesse, mauvais état mécanique du véhicule, inadverance du conducteur ou du piéton, condui-

te en état d'ébriété, etc.. Les panneaux de signalisation ne servent plus à rien. Les feux rouges sont devenus inutiles. En dépit des campagnes de sensibilisation, le phénomène continue de prendre de l'ampleur. Rouler à grande vitesse sans prendre en compte l'état de nos routes et du véhicule, c'est courir un grand risque pour le conducteur et pour les autres. Si le véhicule est considéré comme étant un moyen essentiel pour les déplacements, il demeure une arme à double tranchant dans la mesure où sa mauvaise utilisation provoque des tragédies et engendre des pertes humaines considérables. Il faut dire que le code de la route, aussi draconien soit-il, ne permettrait pas, à lui seul, de mettre un terme au drame de la route.

L. A. R.

## Tourisme

### Tunisie et Turquie, destinations préférées des vacanciers algérois

Les commerciaux des agences de voyages et de tourisme implantées à Alger sont unanimes : la Tunisie et la Turquie sont les deux destinations les plus demandées en cette période de départs en vacances, par les Algérois. «De nombreux clients qui sollicitent nos services demandent des réservations dans des hôtels en Tunisie et en Turquie», a indiqué un commercial de l'agence Sensation Travel, installée à la périphérie d'Alger. Le ton est donné avant même de pénétrer dans les locaux de l'agence car les destinations proposées ainsi que les tarifs sont affichés sur la vitrine, pour mieux ferrer les vacanciers. Ali T., la quarantaine et père de famille, est justement en train de consulter les tarifs et il s'avoue séduit par le niveau des prix qu'il trouve «meilleur en comparaison à d'autres offres à Alger». Même s'il indique que lui-même n'est pas intéressé par un séjour en Tunisie, ce n'est pas le cas de son conjoint et de son fils auxquels il veut offrir le voyage car «ils aimeraient bien visiter ce pays pendant les vacances d'été». Il pense qu'un séjour de 8 jours et 7 nuits dans un hôtel 3 étoiles à Hammamet avec transport par bus

en aller-retour à 49 500 DA par personne en chambre double est une offre qui entre parfaitement dans son budget que lui procure son poste de cadre moyen dans une entreprise privée. Mais, l'offre à 125 000 DA pour la Turquie est hors ille. D'ailleurs, le personnel de l'agence de Tunis Air proche de la Grande Poste et des Facultés d'Alger, indiquent que depuis la fin du mois de ramadhan, les Algérois affluent pour faire des réservations sur la destination «tunisienne». Les réservations sont aussi sollicitées auprès des autres agences de tourisme installées à Alger, qui continuent d'accueillir des clients visant d'autres destinations comme la Turquie. A l'agence Four Winds Travel de l'avenue Pasteur, des vacanciers ont fait des réservations sur cette destination, un marché qui attire les Algériens depuis quelques années. De petites files d'attente se forment d'ailleurs rapidement devant le hall d'entrée de cette agence. Un «commercial» de cette agence confirme que «la réputation de ce pays ne se dément pas au fil des années car les vacanciers algérois trouvent qu'il a tout pour les séduire». Certains Algérois ont même expli-

qué qu'ils sont devenus «accrocs» de la Turquie, (Istanbul) et «les magnifiques plages turques, sur la Méditerranée», résume Slimane B., qui attendait son tour pour prendre une réservation pour les «quais sur le Bosphore». D'autres destinations sont par ailleurs proposées par les voyagistes d'Alger, dont les incontournables villes du Maghreb, mais également Paris, Rome, Barcelone, Dubaï, et des pays asiatiques comme la Malaisie, la Thaïlande ou les Maldives. «Mais, la préférence des Algérois reste la Tunisie et la Turquie», ont souligné plusieurs commerciaux d'agences de voyages, citant Soussse, Hammamet (Tunisie) et Istanbul comme villes «très demandées par les clients». A l'agence de l'Anat de la rue Didouche Mourad, Mounia R. était en train de consulter un prospectus touristique détaillant les nombreuses destinations offertes aux estivants. «Je suis en train de regarder les offres de l'Anat pour choisir ma destination afin de passer quelques jours de vacances dans une ville agréable sur la côte», a-t-elle souligné, restant énigmatique sur la destination.

Halim M./APS



Commerce extérieur/Bilan du 1<sup>er</sup> semestre

# Déficit commercial de plus de sept milliards de dollars

■ Durant les six premiers mois de 2015, les exportations se sont établies à 19,28 mds usd contre 33,24 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de près de 42%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Par Safy T.

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 7,78 milliards de dollars (mds usd) durant le premier semestre 2015, contre un excédent de près de 3,2 mds usd à la même période de 2014, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes. Durant les six premiers mois de 2015, les exportations se sont établies à 19,28 mds usd contre 33,24 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de près de 42%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 27,07 mds usd contre 30,07 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 9,98%. Les exportations ont ainsi assuré la couverture des importations à hauteur de 71% durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015 contre 111%

## Transactions commerciales Lancement prochain d'une plateforme en ligne

UNE PLATEFORME relative aux transactions commerciales sera lancée prochainement par Algérie Poste (AP), a annoncé mardi à l'APS la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun. «Il sera procédé, prochainement, au lancement d'une plateforme électronique relative aux transactions commerciales au niveau d'Algérie Poste», a-t-elle dit. La première phase, qui sera de courte durée, concernera le paiement électronique des factures, a-t-elle expliqué, ajoutant que la deuxième phase touchera certaines autres transactions commerciales comme la vente en ligne. «L'ensemble des commerçants pourront, ainsi, ouvrir des pages dédiées aux transactions commerciales au niveau de la plateforme d'Algérie Poste», a-t-elle expliqué.

Pour rappel, l'entreprise AP avait indiqué, il y a quelques mois, qu'elle sera «sans conteste le vecteur principal, sinon l'unique vecteur, qui va vulgariser le service des transactions de paiement monétaire». «Algérie Poste travaille, actuellement, avec des opérateurs qui sont en relation avec les citoyens pour faciliter toutes ces transactions», avait précisé AP. Ali O.

à la même période de l'année précédente. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté près de 94% des ventes extérieures du pays, ont été évaluées à près de 18,09 mds usd contre 32,14 mds usd durant la même période de 2014 (-43,71%), relève le Cnis. Pour ce qui concerne les exportations hors hydrocarbures, elles ont été de 1,19 mds usd (6,18% du volume global des exportations), en hausse de près de 7,78%. Les principaux produits hors-hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 982 millions usd (+13,53%), des biens alimentaires avec 149 millions usd (-13%), les produits bruts avec 50 millions usd (-10,7%), les groupes des biens d'équipements industriels avec 6 millions usd (-25%) et les biens de consommations non alimentaires avec 5 millions usd (-16%).

Quant aux importations, à l'exception des biens d'équipements agricoles qui ont connu une augmentation, celles des autres groupes de produits ont reculé. Ainsi, les importations du groupe d'équipements agricoles ont atteint 363 millions usd (+16,35%). Les plus importantes baisses des importations ont concerné les groupes des énergies et lubrifiants avec des importations de 1,12 mds usd (-25,33%), les produits bruts avec 837 millions usd (-17,94%), les biens de consommation non alimentaires avec 4,48 mds usd (-



Ph.D. R.

16,42%) et les produits alimentaires avec 5,12 mds usd (-12,44%).

## L'UE principal partenaire de l'Algérie, la Chine premier fournisseur

Les pays de l'Union Européenne (UE) sont restés les principaux partenaires de l'Algérie durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015, tandis que la Chine a maintenu sa première position en tant que fournisseur. Les importations algériennes auprès de l'UE ont représenté 48,88% des importations globales avec un montant de 13,23 mds usd (-16%), tandis que les exportations du pays vers ce bloc ont représenté 71,27% avec un montant de 13,74 mds usd (-31,6%).

Les pays de l'OCDE hors-UE viennent en 2<sup>ème</sup> position avec une part de 14,55% des importations de l'Algérie (3,94 mds usd)

et de 12,77% des exportations du pays (2,46 mds usd). Le volume des échanges avec les pays de l'Asie a baissé à 7,5 mds usd contre 9,4 mds usd (-20,71%).

Avec les pays de l'Amérique, les échanges commerciaux ont aussi connu une diminution à 1,92 mds usd contre 3,75 mds usd (-48,84%). Le volume des échanges avec les pays du Maghreb a reculé à 1,29 mds usd contre 1,79 mds usd (-28%).

Les échanges avec les pays arabes hors-Maghreb ont légèrement reculé à 1,27 mds usd contre 1,29 mds usd (-0,16%).

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Italie (3,28 mds usd), l'Espagne (3,19 mds usd), la France (2,35 mds usd), la Grande-Bretagne (2,35 mds usd) et les Pays-Bas (1,54 mds usd).

Quant aux fournisseurs, la Chine a maintenu sa première position avec 4,33 mds usd d'exportations vers l'Algérie, suivie

de la France (2,77 mds usd), l'Italie (2,6 mds usd), l'Espagne (2,08 mds usd) et l'Allemagne (1,86 mds usd).

A rappeler que la hausse des importations et la baisse des exportations suite à la chute des cours pétroliers se sont traduites par une forte contraction de l'excédent commercial en 2014, en s'établissant à 590 millions usd contre 9,73 mds usd en 2013, soit le plus faible excédent commercial jamais enregistré depuis 1998. En 2014, les exportations avaient atteint 60,04 mds usd contre des importations de biens de 59,44 mds usd. Dans ce sillage, les réserves de change de l'Algérie ont enregistré une forte contraction en s'établissant à 159,918 mds usd à fin mars 2015 contre 178,938 mds usd à fin décembre 2014, selon les derniers chiffres de la Banque d'Algérie.

S. T./APS

Pour stimuler le commerce Asie-Europe

## Plus de 1 400 contrats signés par la Chine

Quelques 1 401 contrats de projet ont été signés par la Chine dans les pays le long de la Ceinture et de la Route au premier semestre 2015, représentant près de la moitié de la valeur combinée des contrats à l'étranger, selon des données officielles.

La valeur de ces contrats a atteint 37,6 milliards de dollars, soit une hausse de 16,7% en glissement annuel, représentant

43,3% de tous les contrats signés pendant cette période, a indiqué mardi Shen Danyang, porte-parole du ministère du Commerce, lors d'une conférence de presse. Les initiatives «Ceinture et Route» font référence à la Ceinture économique de la Route de la soie et à la Route de la soie maritime du 21<sup>e</sup> siècle, proposées par la Chine en 2013 en vue de stimuler le commerce entre l'Asie

et l'Europe. Ce réseau couvre plus de 60 pays et régions avec une population de 4,4 milliards d'habitants.

Les compagnies chinoises ont signé au premier semestre des contrats à l'étranger d'une valeur totale de 86,7 milliards de dollars, en hausse de 6,9% en glissement annuel, a-t-il ajouté.

R. D.

Pour rationaliser ses dépenses

## L'Etat britannique compte vendre du patrimoine immobilier

L'Etat britannique, qui a lancé un vaste passage en revue des dépenses publiques, envisage de vendre des pans de son patrimoine immobilier, a indiqué mardi son ministre des Finances, George Osborne.

«Je lance aujourd'hui la revue des dépenses, nos priorités comme le service national de santé et la défense seront soutenues, les autres secteurs devront

faire des économies», a déclaré M. Osborne au Parlement, deux semaines après la présentation du budget.

Le gouvernement entend dégager 20 milliards de livres d'économie sur les dépenses de l'Etat en quatre ans, qui s'ajoutent à 12 milliards de livres descomptées via des coupes dans les dépenses sociales et 5 milliards supplémentaires en

renforçant notamment la lutte contre l'évasion fiscale. L'Etat britannique veut dégager un excédent budgétaire lors de l'exercice fiscal d'avril 2019 à mars 2020, contre un déficit budgétaire prévu à 3,7% du produit intérieur brut lors de l'exercice en cours 2015-2016. D'après un communiqué du Trésor britannique, le ministre des Finances demande en particulier «aux

ministères d'identifier (...) comment ils vont participer à l'engagement du gouvernement de vendre d'ici à 2020 des terrains de l'Etat pouvant accueillir au moins 150 000 logements». M. Osborne présentera le 25 novembre un plan détaillé pour parvenir aux 20 milliards d'économie promises sur les dépenses de l'Etat.

Hasni Y.

Université de Béjaïa

# Plus de la moitié des nouveaux bacheliers se sont inscrits

■ La confirmation des inscriptions a débuté avant-hier et elle ne durera que deux jours. Les étudiants ayant effectué les préinscriptions devraient confirmer les dix filières choisies ou changer leur ordre.

Par Hocine Cherfa

Une fois les confirmations faites ils ne pourront plus les refaire, nous dit-on. Ceux qui ont effectué leurs pré-inscriptions ne les ont pas confirmées ou modifiées à temps seront confirmés automatiquement au-delà du 21 juillet à minuit, a-t-on indiqué. Une vidéo est mise en ligne pour expliquer aux bacheliers comment procéder aux confirmations de leurs inscriptions et le site sera fermé ce mardi à minuit, une fois le délai fixé à cette opération arrivé à échéance. Il y a lieu de rappeler que le nombre de nouveaux

bacheliers cette année à Béjaïa est de 10 158. Quelques centaines d'entre eux pourraient être affectés dans d'autres universités et s'inscrire ailleurs et le reste sera incorporé à Béjaïa avec un millier d'autres environ qui arriveront aussi à Béjaïa et seront ajoutés aux 41 000 étudiants déjà en formation, ce qui sera facile à mettre en œuvre selon les autorités universitaires qui semblent prêtes pour accueillir le nouveau flux d'environ 10 000 nouveaux étudiants. A ce propos, l'université a bénéficié dans le cadre du quinquennat 2009-2014, de 12 000 places pédagogiques,



R.A.D.R.

sans compter les 42 000 déjà existantes au niveau du campus Targa Ouzemmour, d'une capacité de 13 000 places pédagogiques, à vocation scientifique et technologique, et Aboudaou, qui est d'une capacité de 29 000 places (qui accueille 23 000 seulement), dédiées aux sciences humaines, lettres et sciences économiques. Ainsi, avec les nouvelles places pédagogiques pourvues cette

année, la capacité pédagogique va passer à 54 000 places. Les nouveaux étudiants seront répartis sur les deux nouveaux campus d'El-Kseur et Amizour (4 000) et aussi à Targa Ouzemmour et à Aboudaou. Ce Campus dispose encore de plusieurs milliers de places pédagogiques. Une résidence de 3 000 lits sera ouverte cette année et cela va porter les capacités d'accueil en la matière à

Constantine

## Relance en septembre de l'aménagement du boulevard Mohamed-Belouizdad

Le chantier d'aménagement des trottoirs du boulevard Mohamed-Belouizdad, une des principales artères du centre-ville de Constantine à l'arrêt depuis le désistement de l'entreprise chargée des travaux, sera relancé «en septembre prochain», a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Le dossier est actuellement en phase de «finalisation des procédures administratives» précédant la publication de l'appel d'offre, a précisé à l'APS Samir Bouteraâ, chef du service de la construction à la DUAC, soulignant que les travaux nécessiteront un délai de trois mois de réalisation.

Affirmant que le projet «complètera» les efforts déployés dans la régénération et la

revitalisation du centre-ville de la cité du Vieux Rocher, M. Bouteraâ a ajouté que les mêmes matériaux (la pierre et le granit) utilisés dans l'aménagement de l'allée piétonne de la rue 19-Juin 1965, seront reconduits dans le chantier d'aménagement du boulevard Mohamed-Belouizdad.

Soulignant qu'une enveloppe financière de près de 3 milliards de dinars a été mobilisée pour la reprise de l'aménagement des trottoirs des principales artères du centre-ville, le même responsable a rappelé que cet aménagement a concerné la place des Martyrs et l'avenue Aouati Mustapha, notamment. Dans le cadre des travaux d'accompagnement de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», un montant de 8 milliards de dinars a été alloué

pour des projets d'aménagement urbain portant sur le ravalement des façades des immeubles et des commerces dans plusieurs quartiers de la ville à l'instar de l'avenue Abane-Ramdane et des cités Bel-Air, Ciloc et Bellevue, a-t-on noté.

Le montant a englobé également des travaux de réhabilitation et de mise à niveau de neuf jardins publics, la création d'espaces verts à travers l'ensemble des quartiers de la ville, l'aménagement des ronds-points et le reboisement et l'embellissement des places publiques. Des opérations de réhabilitation et de confortement des escaliers en pierre reliant les différents quartiers de Constantine ont également été entreprises dans le cadre des projets d'aménagement de la ville.

Rania Y.

Ahmed K.

Pour travaux de maintenance

## Coupure d'eau dans onze communes de Tissemsilt

Une coupure d'eau est enregistrée dans onze communes de la wilaya de Tissemsilt suite à des travaux de maintenance de la station de pompage du barrage de Koudiet Rosfa, a-t-on appris lundi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette coupure concerne les communes de Bordj

Bounaama, Boukaid, Tamlah, Lazharia, Sidi Lantri, Maacem, Sidi Abed, Ouled Bessam, Larbaa, Beni Lahcen et Tissemsilt, selon la même source. Les travaux de maintenance de la station de pompage 2 effectués par une équipe technique relevant de l'ADE enregistrent un «avancement notable et

l'approvisionnement en eau potable reprendra tôt mardi», a assuré la source.

Ces travaux entrent dans le cadre du programme d'entretien et de maintenance de toutes les infrastructures relevant de l'ADE pour assurer une alimentation régulière et quotidienne de toutes les zones de la wilaya en

eau potable durant l'été, a-t-on ajouté.

Pour pallier cette perturbation dans la distribution de l'eau potable, l'ADE a mobilisé des camions-citernes pour satisfaire les besoins en ce précieux liquide des citoyens des communes concernées.

D. T.

Mostaganem

## Création prochaine de trois zones d'activité à Hassiane

Le tissu industriel sera renforcé prochainement dans la wilaya de Mostaganem par la création de trois zones d'activité dans la commune de Hassiane sur une surface globale de 60 hectares, a-t-on appris lundi de la direction de l'industrie et des mines.

Une fois opérationnelles au deuxième semestre 2015, ces zones accueilleront 50 unités industrielles dans différentes activités, à l'instar de l'agroalimentaire, de la chimie,

des matériaux de construction, des services et autres, qui généreront 1 200 emplois, a-t-on souligné. Une opération d'aménagement des trois zones est inscrite à ce titre et permettra la pose de réseaux d'AEP, d'électricité, de gaz, de téléphone et d'assainissement ainsi que la réalisation des voies et l'éclairage public. Ces espaces s'ajoutent au parc industriel de la zone d'El Bordjia, située dans la même collectivité locale sur une surface de

200 ha et qui enregistre actuellement une opération d'aménagement des réseaux divers, des routes, de l'éclairage public et autres. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de huit zones d'activité dans les communes de Fornaka, Sayada, Bouguirat, Ain Tédèlès, Sidi Ali, Mesra, Khadra et Mazaghran occupant une surface globale de 200 hectares, selon la même source.

Ali O.

## Benchoud (Boumerdès) Les citoyens protestent contre une décharge publique

LES CITOYENS du village de Oued El Hammam dépendant de la commune de Benchoud à 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, ont bloqué dans la matinée d'hier, le chemin de wilaya n°25 reliant Baghliya à Dellys, pour délocaliser la décharge publique située à quelques encablures de leur habitation. C'est à l'aide de troncs d'arbres, de blocs de pierres et des pneus usagés incendiés que les villageois ont barricadé ladite voie empêchant tous les camions et les véhicules transportant les ordures ménagères vers la décharge publique de rebrousser chemin. Pour manifester leur colère, les villageois ont contraint un chauffeur de camion de décharger au milieu de la voie les ordures qu'il transportait. Un protestataire a indiqué qu'au moindre coup de vent, des nuages de fumée et des odeurs nauséabondes se dégagent de la décharge causant des ennuis respiratoires aux enfants, des personnes notamment âgées et malades chroniques. Toutes les réclamations que nous avons formulées aux autorités sont restées sans suite.

Ahmed K.

## Spécialisée dans le vol de voitures Démantèlement d'une bande de malfaiteurs à Biskra

UN RÉSEAU de malfaiteurs spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé par les services de la sûreté de la wilaya de Biskra, a indiqué lundi à l'APS la cellule de communication de cette sûreté. La bande de malfaiteurs mise hors d'état de nuire était composée de 4 individus dont une femme, activant entre les villes d'El Khroub (Constantine) et Tolga (Biskra). Ceux-ci ont été appréhendés grâce à des renseignements fournis par la victime d'un vol de voiture commis à Tolga, selon la source. Ce dernier a déclaré à la police avoir transporté une femme d'El Khroub à Tolga. En arrivant dans cette dernière ville, la passagère lui a demandé de lui acheter quelques effets dans un commerce. A son retour, il n'avait plus trouvé son véhicule. L'enquête diligentée par la police a permis de mettre la main sur les auteurs présumés de ce vol et de révéler qu'ils avaient commis plusieurs forfaits dans des conditions similaires. Un dossier est en cours de finalisation avant la présentation des accusés devant la justice, a fait savoir la même source.

Hani Y.





Lutte contre le terrorisme

# La Tunisie poursuit ses concertations avec les partenaires européens

■ Les autorités tunisiennes poursuivent les concertations avec leurs partenaires européens visant à élaborer un plan pour lutter efficacement contre le terrorisme et contrer l'extrémisme, après les récents attentats qui ont secoué la Tunisie.

Par Mondji H.

Dans le cadre de ces efforts, le Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, était attendu lundi à Bruxelles, pour participer à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE), consacrée à la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des concertations entamées avec l'UE, la semaine dernière à Tunis, lors de la visite du Coordinateur européen de lutte antiterroriste, selon le chargé de l'Information à la Présidence du gouvernement, Dhafer Néji, cité par l'agence de presse tunisienne (TAP).

La visite comporte deux volets qui traitent de la lutte contre le terrorisme et de la coopération économique, a-t-il précisé.

M. Essid aura des entretiens avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, et le Coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove, a-t-on indiqué.

Des rencontres sont, également, prévues avec les ministres des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe, dont notamment les chefs de la diplomatie allemande, française et britannique.

Selon le Conseil européen, les ministres des Affaires étrangères débattront des «moyens d'accroître la contribution de l'UE à la sécurité et au développement économique en Tunisie» suite aux attentats de Sousse (26 juin 2015) et du Musée du Bardo (18 mars 2015).

L'UE avait fermement condamné ces attentats et exprimé sa détermination à intensifier la coopération avec la Tunisie «pour contrer cette menace terroriste commune» afin de renforcer «la démocratie pleine de promesses du pays et contribuer à son développement socio-économique».



PH: DR

La Tunisie et l'UE, qui ont célébré le 17 juillet dernier le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord d'Association (signé en 1995), avaient entamé cette année des concertations pour l'élaboration d'un plan d'actions de lutte contre le terrorisme.

De son côté, le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur, est attendu lundi à Londres pour «expliquer la réalité de la situation en Tunisie dans les domaines de la sécurité et du tourisme» suite à l'attaque terroriste perpétrée contre un hôtel à Sousse visant en majorité des touristes britanniques, selon Hassen Fathalli, porte-parole du président de l'ARP.

Mohamed Ennaceur sera accompagné d'une délégation composée des présidents de groupes parlementaires de Nidaa Tounes, Ennahda, Union patriotique libre, Front populaire, Afek Tounes et le groupe social-démocrate.

Le président de l'ARP sera, également, accompagné des ministres du Transport et du Tourisme, ainsi que de la député Zohra Driss, directrice de l'hôtel où l'attaque terroriste avait eu lieu, le 26 juin 2015, faisant 39 victimes dont 30 touristes britanniques.

Les membres de la délégation

s'entreprendront avec le président de la Commission des affaires intérieures à la Chambre des communes, puis avec le président de la chambre, John Bercow. Ils auront des rencontres, respectivement, avec le groupe d'amitié parlementaire Royaume-Uni-Tunisie et les familles des victimes de l'attentat de Sousse. Une conférence de presse se tiendra au terme de la visite de la délégation.

## Lutte continue, sur le terrain, contre le terrorisme

Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse, selon Kamel Jendoubi, ministre tunisien chargé de la Société civile.

M. Jendoubi avait auparavant annoncé l'arrestation de huit personnes en lien direct avec l'attaque sanglante le 26 juin contre un hôtel en bord de mer à Port El Kantaoui, près de Sousse.

Huit jours après, l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire tunisien pour 30 jours.

M. Jendoubi a assuré que «plus de 100 000 agents de police, des gardes nationaux et des

agents de la Protection civile en plus des forces de l'armée nationale» étaient déployés, alors que quelque 3 000 agents de sécurité ont été affectés à la protection des plages, des hôtels et des sites archéologiques.

Ces forces de sécurité ont été déployées alors que des experts de l'ONU avaient appelé à endiguer le flux de jeunes Tunisiens ralliant le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), estimant que leur nombre, notamment en Syrie et en Libye, dépassait les 5 500.

Le Premier ministre Habib Essid avait alors affirmé que 15 000 jeunes Tunisiens avaient été empêchés de rejoindre le groupe Daech dans des zones de conflit.

La Tunisie fait face, depuis sa révolution en janvier 2011, à une progression de la mouvance terroriste, responsable de la mort de dizaines de policiers et de militaires ainsi que de deux attentats qui ont tué 59 touristes en l'espace de trois mois.

## Arrestation de huit individus menaçant de commettre des actes terroristes

Les unités sécuritaires tunisiennes ont arrêté huit individus menaçant de commettre des

actes terroristes ciblant des lieux touristiques et d'assassiner des personnalités politiques et de hauts responsables sécuritaires, ont indiqué lundi les autorités.

Selon un communiqué publié lundi par le ministère tunisien de l'Intérieur, ces individus sont, également, soupçonnés de «soutenir des organisations terroristes à travers les réseaux sociaux».

«Menée en coordination avec le ministère public, l'enquête est en cours», a précisé le communiqué, soulignant «la détermination du ministère de l'Intérieur à poursuivre les opérations sécuritaires afin de déjouer les plans terroristes».

Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse, selon Kamel Jendoubi, ministre tunisien chargé de la Société civile.

Mondji H./APS

## Autodétermination du Sahara occidental Iles Canaries

Le Conseil municipal exprime son soutien au droit du peuple sahraoui.

Le nouveau président du Conseil municipal des Iles Canaries, Antonio Morales, a exprimé le soutien du Conseil à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination, ont rapporté lundi des médias. «Le Conseil municipal aussi bien que le gouvernement de la communauté autonome des Iles Canaries appuient le peuple sahraoui», a affirmé M. Morales lors de l'inauguration du programme «Vacances en paix» au profit des enfants sahraouis à la Casa de Palacio, à Las Palmas, appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Le président du Conseil, cité par des médias, a réaffirmé le «soutien» indéfectible des Iles Canaries au «droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Antonio Morales, dont les propos sont rapportés par le journal canarien «eldia.es», a ajouté en s'attaquant directement au Maroc, qui commet de «graves violations humanitaires dans le Sahara occidental», qu'«il est nécessaire de poursuivre la dénonciation de la violation des droits de l'Homme au Sahara occidental».

Dalil O.

## Mauritanie

# Ouverture d'une enquête suite au décès d'un gardé à vue

La justice mauritanienne a ouvert une enquête suite au décès, pendant la garde à vue au commissariat de police d'Arabat (proche banlieue de Nouakchott), d'un jeune du nom d'Omar Diallo, rapporte lundi la presse locale.

Ce jeune avait été appréhendé par une patrouille de la Garde nationale et mis à la disposition de la police pour un banal contrôle d'identité à la veille de la fête marquant la fin du mois de ramadhan.

La famille du jeune Diallo soutient la thèse

de la torture alors que les éléments du commissariat d'Arabat défendent celle d'un malaise subit ayant nécessité une évacuation dans un hôpital suivi du décès de M. Diallo.

R. M.



Nucléaire iranien

# Israël pas prêt à se résigner malgré les assurances américaines

■ Le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a rencontré hier à Jérusalem Benjamin Netanyahu pour tenter de calmer les inquiétudes d'Israël sur l'accord nucléaire avec l'Iran, auquel le Premier ministre israélien refuse de se résigner.

Par Ali O.

Les deux hommes se sont salués d'une longue poignée de main avant de commencer leur entretien, sans faire aucune déclaration. Leur rencontre s'est tenue au dernier jour de la visite d'Ashton Carter en Israël, première étape d'une tournée régionale destinée à rassurer les alliés des États-Unis dans la région, nombre d'entre eux étant inquiets de l'accord conclu avec l'Iran.

Ashton Carter doit se rendre en Jordanie dans la journée de hier, avant de gagner l'Arabie saoudite mercredi.

Le 14 juillet, Téhéran a accepté, dans le cadre d'un accord historique sur son programme nucléaire, de réduire ses capacités en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales qui étrangement son économie.

M. Netanyahu et une écrasante majorité des responsables politiques israéliens, toutes tendances confondues, condamnent l'accord car ses clauses ne sont pas, selon eux, suffisamment strictes pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et de s'en servir contre Israël, dont les dirigeants iraniens appellent régulièrement à la destruction.

Téhéran, qui ne reconnaît pas l'existence d'Israël, a toujours nié vouloir se doter d'une telle arme.

Pour tenter de rassurer son



allié, M. Carter a indiqué lundi que les États-Unis étaient prêts à muscler leur coopération militaire avec Israël, citant notamment la défense anti-missiles ou la sécurité informatique, lors d'une rencontre avec

son homologue israélien, Moshé Yaalon. Il a aussi assuré qu'Israël, considérée comme la seule puissance nucléaire de la région mais qui maintient l'ambiguïté sur son armement, restait «la pierre angulaire» de la politique américaine au Moyen-Orient.

Mais Israël n'est pas prêt, pour le moment, à discuter de compensations américaines sous la forme d'une aide militaire accrue, ses efforts étant encore concentrés sur un échec ou au moins un affaiblissement de l'accord, soulignent les commentateurs. «Israël ne peut pas le dire aussi clairement mais ils

ne peuvent pas coopérer avec les Américains concernant les compensations avant le vote du Congrès américain sur l'accord» conclu avec l'Iran, estime Eytan Gilboa, professeur de sciences politiques à l'université de Bar-Ilan, près de Tel-Aviv, spécialiste des relations israélo-américaines.

Le Congrès américain a 60 jours à partir de ce lundi pour se prononcer, et Benjamin Netanyahu, qui compte de nombreux alliés parmi les parlementaires républicains, a lancé des appels pour que ces derniers le

rejetent, y compris récemment dans une série d'interviews aux chaînes de télévision américaines.

La vice-ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Hotovely, a réaffirmé hier qu'Israël ne se résignait pas à l'accord, au lendemain du feu vert donné à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'accord nucléaire conclu il y a une semaine à Vienne entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil (États-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni), plus l'Allemagne.

«Cet accord est mauvais et nous allons continuer de nous battre pour changer les choses», a-t-elle déclaré devant la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense.

«Nous ne devons pas penser que notre combat est inutile, nous devons continuer d'influencer les Américains et d'éviter la levée des sanctions», a-t-elle ajouté.

«Au jour d'aujourd'hui Israël veut que le Congrès vote contre l'accord ou contre de nombreuses clauses de l'accord (...) Mais il est probable que l'accord sera voté et à ce moment là commenceront les discussions sur toutes sortes de compensations», explique Eytan Gilboa.

Les États-Unis fournissent actuellement à Israël environ 3 milliards de dollars d'aide militaire par an, sans compter le financement d'autres projets, comme le système de défense anti-missiles Dôme d'acier.

La signature de l'accord avec l'Iran va pousser Washington à accroître son assistance militaire à Israël mais aussi à ses alliés arabes de la région, estime Eytan Gilboa. «C'est problématique parce que les États-Unis initient ainsi une course aux armements conventionnels d'une ampleur sans précédents depuis au moins deux décennies», souligne-t-il.



## Points chauds

### Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Si la France a été durant de nombreuses décennies une grande puissance à l'échelle mondiale qui avait souvent son mot à dire et qui influençait de nombreux dossiers internationaux, cela n'est plus vraiment le cas aujourd'hui, même si Paris aime continuer à sauver la face en participant à tous les grands débats. Mais si la France arrive grâce à son aura d'antan à imposer sa place dans de nombreuses négociations, son rôle véritable, lui, reste assez marginal dans les faits. L'on se souvient ainsi de l'humiliation subie il y a deux ans par Washington sur le dossier syrien après que Paris eut été subitement et brutalement écartée des négociations au profit de Moscou. En effet, François Hollande qui avait assez tôt dans le conflit en Syrie tenté d'asseoir son autorité sur la question avait même été durant quelques mois considéré par le secrétaire d'État américain, John Kerry, comme son plus proche allié du moment. Mais cela avait été rapidement oublié lorsque Vladimir Poutine était intervenu à son tour, lui et le président Obama pour des négociations sur l'annulation d'une attaque armée que le président français préconisait pourtant fortement. Peut-être échaudé par cette expérience humiliante, la diplomatie française semblait alors décidée à ne plus suivre aveuglément la même politique que les Américains et n'a pas hésité ces derniers mois à montrer une fermeté extrême durant les négociations sur le nucléaire iranien. Une fermeté qui a largement indisposé les Iraniens et qui pourrait aujourd'hui coûter cher aux entreprises françaises désireuses de profiter de la réouverture de l'Iran pour se lancer à la conquête de ce marché, car personne en Iran n'a oublié le rôle joué par Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, dans les négociations sur le nucléaire. «homme de fer» encore plus ferme que les États-Unis pour la conclusion d'un accord «solide et robuste». Il est certain que les sorties fracassantes du patron du Quai d'Orsay, qui avait fustigé en novembre 2013 un «jeu de dupes» irano-américain, ont profondément déplu aux Iraniens. «Plus qu'aucun autre ministre (occidental), Fabius reste aux yeux de la population iranienne celui qui a retardé l'accord sur le nucléaire, ce qui tranche avec l'image d'ouverture et de paix qu'ils avaient de la France», pointe Zeinab Esmaili, journaliste au quotidien iranien réformateur Shargh. Reste à savoir comment la France réussira à gérer ce raté qui pourrait faire perdre des milliards à son économie et alors que de si nombreux pays sont déjà alignés pour profiter de l'économie iranienne. Décidément, Hollande n'aura pas réussi à redorer le blason de son pays au-delà de ses frontières et la France continue inexorablement à devenir un pays qui compte de moins en moins alors que son rôle en Europe est déjà affaibli par l'influence grandissante de l'innarrable l'Allemagne. F. M.

Yémen

## L'ONU livre sa 1<sup>re</sup> aide humanitaire à Aden en 4 mois de guerre

L'ONU a livré hier par voie maritime une cargaison d'aide humanitaire à Aden, la première de l'organisation internationale à arriver dans cette ville du sud du Yémen depuis le début du conflit armé il y a près de quatre mois.

Un deuxième navire humanitaire, dépêché par les Emirats arabes unis, a suivi dans l'après-midi.

La livraison de secours à Aden, jugés essentiels par des ONG pour atténuer une catastrophe humanitaire, a été favorisée par la reprise par les forces progouvernementales d'une grande partie de la ville, aux mains des rebelles chiites Houthis depuis fin mars.

«C'est le premier bateau de l'ONU à accoster à Aden pour livrer une assistance humanitaire, depuis le début de la guerre», a déclaré le gouverneur de la ville, Nayef al-Bakri aux journalistes sur les quais du port.

Le déchargement de la cargaison, composée «de 4 700 tonnes de produits alimentaires et pharmaceutiques», se poursuivait dans l'après-midi, a indiqué le ministre des Transports, Badr Basalmeih, présent au port. Il a annoncé aussi

l'arrivée au port d'un deuxième bateau, chargé d'une aide médicale de 2 315 tonnes, envoyée par les Emirats arabes unis», membres de la coalition arabe qui, sous commandement saoudien, mène depuis le 26 mars des frappes aériennes contre les rebelles.

Les Emirats avaient réussi en mai à acheminer des aides humanitaires par voie maritime à Aden, mais sans bannière de l'ONU.

Le navire de l'ONU est affrété par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui avait tenté en vain ces dernières semaines de livrer une aide humanitaire en raison des combats.

Il s'agit du «premier bateau affrété par le PAM à atteindre un port d'Aden», a déclaré à l'AFP une porte-parole de cet organisme international, Reem Nada.

Le navire de l'ONU a été accueilli à son arrivée par des membres du gouvernement en exil, rentrés la semaine dernière à Aden peu après l'annonce par les autorités de la «libération» de la ville. Une trêve humanitaire, annoncée par l'ONU pour le 10 juillet, n'a jamais pu se concrétiser

avec la poursuite du conflit, qui a fait selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) 3 640 morts. Parmi ces morts 1 693 sont des civils, a précisé le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme. De plus, 80% de la population – soit 21 millions de personnes – ont besoin d'aide ou de protection et plus de 10 millions ont du mal à se nourrir ou à trouver de l'eau, selon l'ONU.

Le conflit oppose les forces progouvernementales, soutenues par la coalition arabe, aux rebelles Houthis appuyés par des soldats restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

A Aden, les forces progouvernementales peinent encore à reconquérir le palais présidentiel d'Al-Maachiq, dans le quartier de Crater, où persistent des poches de résistance de la rébellion.

Des affrontements se déroulaient hier autour de la banlieue nord d'Aden où les combattants progouvernementaux tentaient de déloger les rebelles pour poursuivre leur contre-offensive en direction de la province voisine de Lahj, selon des sources militaires.





Salle de cinéma Cosmos de Riadh el Feth

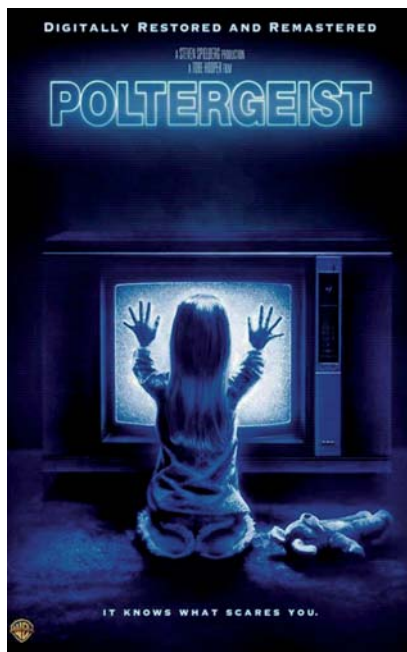
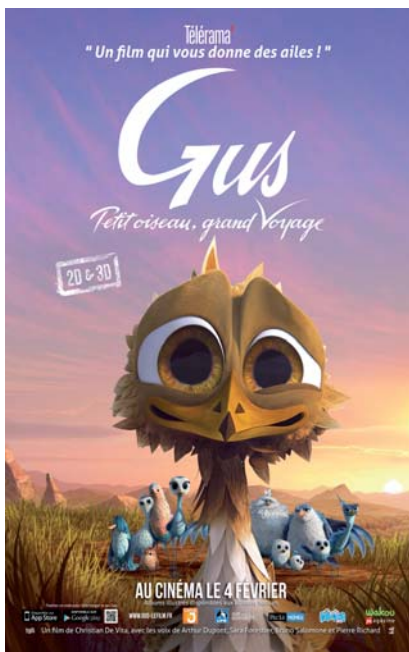
## Des films récents proposés

■ Un riche programme cinématographique est proposé du mois de juillet au mois d'août prochain par la salle Cosmos de Riadh El Feth. Il s'agit d'une vingtaine de films d'aventure, de fiction, d'horreur et de science-fiction qui seront projetés à raison de deux séances par jour. Ce programme filmique organisé en pleine période de vacances d'été propose aux enfants des thèmes variés.

Par Abla Selles

Les cinéphiles auront un programme riche et varié à Alger. À l'instar des huit cycles filmiques organisés par la Cinémathèque algérienne, un programme cinématographique varié est proposé par la salle Cosmos. Il s'agit d'une double programmation qui concerne les adultes et les enfants en même temps. Tous les films proposés sont récents.

Pour les enfants, huit films de comédie, d'aventure et d'action sont à l'affiche. «Bob l'éponge», (2015), «Le drôle d'oiseau Gus» (2015), «Les Pingouins de Madagascar» (2014), «Un homme de la jungle avec Tarzan» (2013), «Ponyo», «Les Shtroumpfs 2» et enfin, une dose d'humour en scène avec le one-man-show «The Young Man Show» (2012) de Kev Adams figurent parmi les films destinés aux enfants. Ces films sont proposés à raison de deux séances par jour (14 :30 et 17h). Le prix du ticket pour enfant est de 200 DA. Un programme de longs métrages récents est aussi proposé aux cinéphiles adultes. Il s'agit de huit films d'action,



d'aventure... De «L'horreur» de Poltergeist (2015) et «The Descent» (2005), aux super-héros de «X-Men : Days of future Past» (2014), en passant par les

thriller «Diversion» (2015) et «Dying of the Light» (2014), il y en a pour tous. Là aussi la touche spectacle ne rate pas avec la diffusion du «Marrakech

du Rire 2015».

Il est à noter que les cinémathèques algériennes proposent en même temps huit cycles cinématographiques afin de redyna-

miser le secteur et insérer la culture du septième art après une éclipse de plusieurs années. Ce programme filmique propose au public de grands noms du cinéma international. A titre d'exemple, le cinéma japonais sera présent avec l'un de ses plus prestigieux représentants, Akira Kurosawa (1910-1998) qui a travaillé pendant près de soixante ans, laissant une trentaine de films marquants comme «Les Sept Samouraïs» (1954) programmés par la Cinémathèque. Il y a aussi le réalisateur iranien Abbas Kiarostami qui est qualifié d'homme-orchestre du septième art, car il est à la fois scénariste, monteur, directeur artistique, réalisateur et producteur. Il est aussi photographe, poète et peintre. Abbas Kiarostami sera présent lors de ce cycle filmique par «Le Goût de la cerise». A.S.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Eplanade de Ryadh El Feth

Du 23 au 29 juillet :

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

Théâtre plein air chakroun

Hassni d'Oran

Jusqu'au 4 août :

Festival local de la chanson

oranaise

Galerie des Ateliers Bouffée

d'Art

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural

aouessien en hommage aux

deux artistes chaouis Tamine

et Merzougui. Avec les artistes

peintres : Lamine Azzouzi ,

Sofiane Dey, Mohamed

Berkane et Houara Hocine.

Vernissage le 3 juillet à 21h30.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural

aouessien - en hommage aux

deux artistes chaouis Tamine

et Merzougui. Avec les artistes

peintres : Lamine Azzouzi ,

Sofiane Dey, Mohamed

Berkane et Houara Hocine.

Galerie d'Art Asselah

Jusqu'au 10 août :

Exposition de l'artiste Hachemi

Ameur, sous le thème :

"Anamorphoses et certitudes".

Espace La Baignoire (Square

Port-Saïd)

Jusqu'au 3 août :

Exposition "Machine théogra-

phique" de Liess Vergès.

Institut Français d'Alger

Mercredi 22 juillet à 19h30 :

Concert exceptionnel de

musique classique de la

soprano colombienne Betty

garces, accompagnée de la

pianiste Antonia valente.

Réservez vos places à l'adres-

se:

concertdebettygarces.alger@if-

algerie.com

### Nouvelle loi sur le livre

## Le marché du livre encouragé dans chaque wilaya

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a souligné lundi à Djelfa que la nouvelle loi sur le livre devrait encourager le marché du livre au niveau local et sa distribution dans chaque wilaya. Cette nouvelle loi impose aux directeurs de la culture des wilayas ainsi qu'aux établissements chargés de l'acquisition du livre de procéder à cette opération au niveau local afin d'encourager la distribution dans chaque wilaya, a indiqué le ministre en marge d'une visite de travail et d'inspection à Djelfa.

Une mesure qui est à même, a-t-il dit, d'encourager l'ouverture de librairies et de points de vente de livres dans chaque wilaya, ajoutant que les établissements qui achetaient les livres d'autres wilayas pour d'autres considérations dont l'habitude et la confiance, sont obligés désormais, en vertu de la nouvelle loi, d'acquiescer le livre localement sauf les publications non disponibles.

M. Mihoubi a entamé sa visite par l'inspection du projet de bibliothèque dans la commune de Bouiret Lehdaïb (80 km au nord

du chef-lieu de wilaya). Un projet qui a été doté d'une enveloppe de plus de 43 000.000 DA. Dans la même commune, le ministre a visité la zaouïa d'Ain Aguellal où il a reçu des explications sur ce lieu d'enseignement religieux fondé en 1870 et qui a été restauré en 1898.

Le ministre s'est enquis également des différents manuscrits dont dispose cette zaouïa appelant à l'occasion à la préservation de cette richesse notamment à travers sa numérisation afin de la mettre à la disposition des chercheurs.

Au chef-lieu de wilaya, M. Mihoubi a présidé une réunion à la maison de la culture Ibn Rochd avec les intellectuels, les créateurs et les artistes de la wilaya et écouté leurs préoccupations tout en saluant leur haut niveau. Ils sont nombreux, a-t-il dit. «Ce sont de véritables créateurs et des militants qui luttent pour faire entendre leurs voix».

Le ministre a en outre rendu hommage au soutien accordé par l'Etat au secteur de la Culture dans cette wilaya connue pour ses

activités culturelles au plan national, soulignant que cette wilaya «est la seule dont les communes disposent d'une bibliothèque».

Il a en outre inspecté lors de sa visite le projet de réalisation d'un nouveau siège de la direction de la culture et plusieurs infrastructures au sein du pôle culturel dont le théâtre régional, le musée wilayal, la bibliothèque principale, l'annexe du centre national des études préhistoriques, l'institut régional de musique et l'école régionale des beaux-arts.

Le ministre donnera ce lundi soir au complexe sportif de proximité de la cité «Edhil el Djamil» au chef-lieu de wilaya le coup d'envoi de la manifestation «Cinéma de ville» en présence d'un nombre d'artistes et cinéastes. Une manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture de proximité.

Le programme de la manifestation comprend des films cinématographiques qui reflètent l'histoire, la culture et les traditions algériennes. F.H.

### Festival méditerranéen de la culture amazighe à Tanger

## Le groupe Babylone représente l'Algérie

Le groupe de musique algérienne Babylone prend part à la 11<sup>e</sup> édition du Festival méditerranéen de la culture amazighe prévu à Tanger (nord du Maroc) du 22 au 26 juillet en cours, selon la presse marocaine.

Interprétant des chansons en arabe dialectal, le groupe Babylone, l'un des plus célèbres en Algérie a été créé en 2012 est

composé de 6 membres. Le groupe qui évolue dans la World Music en mixant plusieurs genres musicaux compte à son actif un seul album «Briya» (lettre/2013). En 2014, Babylone a remporté une double distinction pour la meilleure chanson et meilleur groupe musical lors de la première édition des Algerian Music Awards pour son album

«Briya» composé de 11 chansons dont «Zina» qui a connu un franc succès.

Le Festival méditerranéen de la culture amazighe s'emploie à assurer un équilibre entre la musique et le chant d'une part, et la culture et la littérature d'autre part, ont affirmé les organisateurs selon lesquels un riche programme culturel et littéraire a

été tracé à cette occasion.

Au menu de cette manifestation qui sera organisée sous le slogan la «Culture élixir de la vie», des représentations théâtrales, des conférences, des tables rondes et des spectacles artistiques en présence d'artistes tels le Libanais Marcel Khalifa et la Tunisienne, Sofia Sadek.

M.K.

## Coup-franc direct



### Des situations rocambolesques

Par Mahfoud M.

**C**ertains transferts en Algérie cette année ont été entachés d'irrégularités et cela se vérifie de jour en jour. Ainsi, et après qu'un club eût fait signer un joueur sans que ce dernier n'ait obtenu le feu vert ni de son club ni de celui de la chambre des litiges, voilà qu'un tout autre joueur arrive à un accord avec un autre club sans passer par son équipe. Des dirigeants de cette équipe qui tentent d'avoir les services du joueur concerné affirment qu'ils ont eu l'aval des responsables d'un club étranger pour lequel il aurait signé sans pouvoir le rejoindre maintenant. Comment laisser des joueurs comme Derfalou et Abid signer dans des clubs tunisiens alors qu'ils n'ont pas le droit d'y jouer, puisqu'ils sont toujours liés par les obligations du Service national ? Faire signer un joueur à l'étranger et le céder à titre de prêt pour un club national est-il légal ? Il y a beaucoup de zones d'ombre que la Ligue de football professionnel devrait éclaircir pour assainir la situation. Les clubs algériens sont en droit de tout savoir sur certaines dispositions pour ne pas être floués sachant que de nombreuses irrégularités ont été enregistrées ces derniers temps.

M. M.

## NA Hussein Dey laiche déplore la pression «incompréhensible» des supporters

**L'**entraîneur du NA Hussein Dey, Abdelkader laiche a déploré lundi la pression «incompréhensible» exercée par les supporters du club de L1 de football sur les joueurs alors que la compétition officielle n'a pas encore débuté, mettant en garde contre les «répercussions négatives» de cette attitude. «Je suis surpris par l'attitude de certains supporters qui mettent déjà la pression sur les joueurs alors que la compétition officielle n'a pas encore démarré. Je trouve ce comportement inadmissible et incompréhensible», s'est insurgé le nouveau coach du «Nasria» dans une déclaration. Les premiers entraînements et matches amicaux du club banlieusard de la capitale ont été marqués par la montée au créneau de certains supporters qui contestent l'opération de recrutement effectuée par les dirigeants cet été. «Je



comprends l'inquiétude des fans surtout après tout ce qu'a enduré leur équipe la saison passée, lorsqu'elle a attendu la dernière journée du Championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, mais ce n'est certainement pas de cette manière que l'on va assurer une bonne préparation en vue de l'exercice prochain», a ajouté laiche qui n'était pas allé au bout de l'exercice précédent avec l'USM El Harrach.

## Judo (U-18) Laouar vise un titre africain à Charm El Cheikh



**L**e champion d'Algérie en titre de judo de la catégorie des U-18 Abderrahmane Laouar (-73 kg) ambitionne de décrocher un titre africain lors du Championnat continental de la discipline prévu fin juillet à Charm El Cheikh (Egypte). «Cet objectif est légitime car le niveau national du judo est parmi les

meilleurs à l'échelle africaine», a assuré lundi l'athlète dans une déclaration estimant que la préparation effectuée avec la sélection nationale en Tunisie et en Jordanie ainsi que dans son club du Nasr de Sétif a été très «motivante» et «bénéfique». Abderrahmane Laouar participe à partir de ce lundi à l'ultime stage bloqué de la sélection nationale à Alger avant de rejoindre vendredi prochain l'Egypte où il concourra dimanche (26 juillet) en individuel et mardi (28 juillet) par équipes. Selon Zoheir Boukhrissa, président du club du Nasr de Sétif, Abderrahmane Laouar a les moyens pour être le premier judoka sétifien à obtenir un titre africain.

## Championnat du monde U21 garçons de handball Défaite sur le fil de l'Algérie devant la France

**L**a sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball, s'est inclinée lundi face à son homologue française sur le score de 25 à 26 (mi-temps : 11-13), en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée du groupe C au Mondial-2015 qui se déroule du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août au Brésil. Menés tout au long du match, les Algériens sont passés devant à deux minutes de la fin 25-24, avant de concéder deux buts consécutifs dans les dernières secondes de la rencontre. Le premier match du groupe C a vu le Danemark s'imposer devant le Chili sur le score de 39 à 20 (mi-temps : 18-10). Le dernier match de la journée du groupe C met aux prises la Corée du Sud à l'Argentine à partir de (20h00, heure algérienne). Les Algériens disputeront leur deuxième match face à l'Argentine dans la nuit de mercredi à jeudi (00h45, heure algérienne). L'Algérie avait terminé à la 24<sup>e</sup> et dernière place au Championnat du monde (U-21) organisé en Bosnie-Herzégovine (2013), après que le sept national eut essuyé 7 défaites en autant de matches. L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire. Elle avait déjà participé à neuf éditions du Championnat du monde (U21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11<sup>e</sup>), 1989 (14<sup>e</sup>), 1993 (13<sup>e</sup>), 1997 (11<sup>e</sup>), 2001 (12<sup>e</sup>), 2003 (18<sup>e</sup>), 2009 (20<sup>e</sup>), 2011 (14<sup>e</sup>), 2013 (24<sup>e</sup>).

# MC Alger Dénouement heureux pour Matijas

**■** L'affaire du gardien de but de l'USM Bel-Abbès, le Franco-algérien, Matijas, qui a signé à Mouloudia d'Alger sans pouvoir être qualifié en raison de son différend avec son ancien club, vient de trouver une issue à son problème.

Par Mahfoud M.

**E**n effet, ce dernier a réglé l'affaire à l'amiable en réglant le problème à l'amiable. Ainsi, le joueur a dû payer le prix de sa lettre de libération pour pouvoir jouer officiellement avec les Vert et Rouge. Cela est une belle issue pour ce dernier qui allait se trouver dans de sales draps s'il n'avait pas pu disposer de sa lettre de libération.

Même s'il devait des mensualités au club et qu'il avait déposé son dossier au niveau de la commission des litiges, Matijas ne pouvait partir que si les issues du dialogue étaient fermées, hors le club de la Mekerra était disposé à trouver une solution et avait fait valoir ses droits surtout que le gardien avait signé à Mouloudia



Le gardien du MCA est soulagé

avant même d'attendre le verdict de la commission, ce qui est contraire à la réglementation.

Ainsi, le joueur a procédé hier à la signature de son contrat qui sera, cette fois-ci, déposé au niveau de la LFP pour que ce dernier soit officiellement qualifié pour porter les couleurs du club cette saison. C'est une véritable délivrance pour l'ex-keeper de l'USMBA qui sera un véritable concurrent pour l'ancien international, Fawzi Chaouchi. Par ailleurs, le

joueur de l'EN olympique, Chita, a tenu à rassurer les fans du Mouloudia qu'il n'a pas été blessé lors du dernier match de la sélection face à Sierra Leone et qu'il a juste ressenti une crampe au niveau du mollet, ce qui a contraint ce dernier à laisser sa place au joueur du CRB, Draoui. Chita qui avait subi une intervention chirurgicale estime qu'il devrait être prêt pour reprendre les entraînements avec l'équipe qui a besoin de ses services.

M. M.

## Championnat d'Afrique U23 (dernier tour qualificatif/Aller) Schurmann satisfait de Bensebaini

**L**e sélectionneur de l'équipe algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) Pierre-André Schurmann n'a pas tari d'éloges sur le défenseur central Ramy Bensebaini, «excellent» lors de la victoire dimanche soir face à la Sierra Leone (2-0) dans le cadre du dernier tour qualificatif (aller) au championnat d'Afrique de la catégorie 2015 prévu au Sénégal (5-19 décembre).

«C'est un joueur qui a une bonne lecture du jeu, qui est très présent dans le jeu aérien et a de bonnes sorties de ballon. C'est un bon joueur. Depuis que je suis arrivé j'ai toujours essayé de l'avoir sous ma coupe», a affirmé le sélectionneur des U-23 à l'issue de la partie.

Les deux buts de la victoire ont été marqués par Abdelhakim Amokrane, auteur d'un doublé (7',



20'). «Ce n'était pas évident que Bensebaini nous rejoigne après son récent transfert à Montpellier, mais finalement cette équipe a accepté de nous le libérer pour cette double confrontation.

Je remercie Montpellier», a-t-il ajouté. Ayant évolué la saison dernière au sein de la formation belge de

Lierse, reléguée en division 2, Bensebaini (20 ans), propriétaire du Paradou AC (Ligue 2/Algérie) a fait l'objet d'un nouveau prêt cette fois-ci au club français de Montpellier, entraîné par Roland Courbis. La formation de l'Hérault a consenti à le mettre à la disposition de la sélection olympique pour les deux matches face à la Sierra Leone.

Revenant sur cette rencontre, le technicien suisse a valorisé cette victoire, «même si rien n'est encore acquis pour la qualification». La seconde manche décisive se jouera également à Blida samedi prochain (20h45).

La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis plus d'une année.

## Darfalou espère se remettre pour le match retour face à la Sierra Leone

**D**e son côté, l'attaquant de la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) Oussama Darfalou, blessé à la cheville, espère se remettre pour le match retour face à la Sierra Leone, prévu samedi prochain à Blida, dans le cadre du dernier tour qualificatif au Championnat d'Afrique 2015 de la catégorie.

«J'étais dans l'impossibilité de prendre part au match aller en raison d'une blessure à la cheville. J'ai passé une échographie qui n'a rien décelé de grave. Avec des soins intensifs sous la direction du staff médical, j'espère me remettre en vue de la seconde manche et pouvoir aider mes coéquipiers», a affirmé le nouveau joueur de l'USM Alger (Ligue 1/France) dimanche soir à l'issue de la victoire des Verts à l'aller (2-0). Les deux buts de la victoire ont été inscrits par Abdelhakim Amokrane, auteur d'un doublé (7', 20').



«Je suis très content pour Amokrane qui s'est illustré en marquant deux buts. Avant le début du match, j'ai tenu à l'encourager et je pense que mon message a été bien reçu.

La présence d'une concurrence loyale au sein de l'équipe ne peut que faire du bien pour l'équipe», a ajouté l'ancien buteur du RC Arbaâ

(Ligue 1/Algérie). Evoquant la prochaine sortie «décisive» des Olympiques, Darfalou estime que le groupe est conscient de la mission. «Le fait d'avoir gagné la première manche avec un bon score va nous permettre d'aborder le match retour avec le plein de confiance.

Nous devons garder le même état d'esprit et surtout éviter de verser dans la facilité», a-t-il conclu. Le match retour se jouera également à Blida samedi prochain (20h45). La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis une année.

Le prochain CAN 2015 se jouera au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain.

Un rendez-vous qualificatif aux Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, une épreuve planétaire à laquelle l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Profil

### La gouvernance de l'observation de la lune racontée aux enfants

Par Sid Ali Ouzerrouk

Les années se suivent et se ressemblent, du moins pour l'émission de télévision de la nuit du doute, probablement la plus suivie en Algérie, et qui nous annonce ou non si le lendemain on jeûne ou on déjeune.

C'est en 2019 que la télévision publique décide de revoir totalement cette émission pour l'adapter à un paysage audiovisuel algérien complètement bouleversé par l'immense accès au monde audiovisuel. L'émission en question bénéficiait d'une audience presque aussi large que celle du Super Bowl américain et les annonceurs étaient prêts à casser leurs tirelire pour faire passer leurs publicités. Les défenseurs de l'éthique freinaient les marchands du temple mais la nécessité de drainer les immenses budgets publicitaires demeurait très attractive, alimentée par la grosse restriction budgétaire que les organismes publics traversaient depuis deux ans suite à la chute des revenus pétroliers. Un accord allait être trouvé pour les voyageurs qui cassaient les prix pour les charters en direction de La Mecque et les gros laboratoires pharmaceutiques qui tentaient de convaincre les malades chroniques de poursuivre leurs traitements pendant le ramadhan. Les conservateurs considéraient que le café, couscous et autres délices gastronomiques devaient rester discrets à cette occasion au risque de dénaturer

la dimension spirituelle du ramadhan et de l'Aïd.

L'Algérie avait adopté un calendrier officiel pour les dix années à venir, tout le monde connaissait les dates du début et de fin de ramadhan et s'organisait en fonction de cela. Le principe de l'observation de la lune était passé du physique au scientifique. Les spécialistes en mouvement des astres calculaient à la seconde près la date de l'apparition de la lune.

L'émission était présentée à partir de la salle de conférences de Djemaa el Djazair, la grande mosquée d'Alger, inaugurée en grande pompe une année auparavant. Dans le public, on avait invité les grandes entreprises agroalimentaires, les organisateurs de spectacles et les sommités religieuses de la région Mena. Animé par un imam hyper médiatisé, le plateau regroupait des grands fouquahas, les astronomes et un panel d'Algériens lambda de tous les bords. Un multiplex était mis en place à partir de toutes les wilayas et des centres de recherches en astronomie et géophysique. On avait même droit, cette année-là à un direct à partir de la station orbitale internationale (ISS), qui hébergeait pour la première fois de l'histoire un jeune spationaute algérien qui décrivait la baie d'Alger illuminée par les feux d'artifices qui éclairaient la plus grande table de shour au monde installée sur plus de trois kilomètres, des Sablettes à la station de dessalement du Hamma.

S. A. O.

## Vivant dans les zones frontalières

### Aides humanitaires de l'Algérie aux populations libyennes

SOIXANTE-dix tonnes d'aides humanitaires multiformes seront destinées aux populations libyennes vivant dans les zones frontalières avec l'Algérie, a-t-on appris mardi auprès du bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA) à Illizi. S'inscrivant dans le cadre des efforts de l'Etat pour venir en aide au peuple libyen, ces aides qui ont été acheminées hier par deux avions militaires vers l'aéroport Tiska de Djanet en provenance d'Alger, sont constituées de denrées alimentaires de base, de médicaments, d'articles pour enfants et autres. Elles seront acheminées via le poste frontalier de Tinelkoum, à 210 km de la ville de Djanet, dans le territoire de la wilaya d'Illizi, a indiqué à l'APS le président du bureau du CRA d'Illizi,

Ben Azzouz Abderazak. Deux camions semi-remorque, onze autres de gros tonnage et un camion-citerne de transport de carburant ont été mobilisés par les services de la wilaya d'Illizi pour l'acheminement des ces aides humanitaires vers le poste frontalier de Tinelkoum, a fait savoir de son côté le chef de daïra de Djanet, Ben Kadour Abdelkrim.

Hani T.

## Tazmalt/Béjaia

### Les commerçants de boissons alcoolisées bloquent la route

DES COMMERÇANTS de boissons alcoolisées, détenteurs de dépôts dans la commune de Tazmalt, ont fermé hier la RN 26 dans trois points différents, soit pas loin du passage à niveau de la localité, la sortie ouest de la

ville et aussi à Allaghan. Ces derniers voulaient exprimer leur refus et leur colère par rapport à la décision prise par les autorités concernées leur interdisant la vente d'alcool au détail. Certains d'entre eux ont vu leurs

demandes d'exploitation rejetées par les autorités concernées. Une délégation des protestataires devait rencontrer les autorités municipales pour débloquent la situation mais le maire était absent, nous dit-on. H.C.

## LE DÉPART EN VACANCES



Djalou@hotmail.com

## Lancement du programme d'exploitation estivale

### C'est parti pour la ligne maritime Alger-Ain Bénian

Le programme d'exploitation estivale de la ligne de transport urbain maritime d'Alger, reliant la Pêcherie au port d'El Djamilia (Ain Bénian), a repris hier matin, avec la mobilisation de deux bateaux d'une capacité totale de 670 passagers.

Par Tarek H.

Les deux bateaux, affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv), vont assurer quinze navettes quotidiennes de dimanche à jeudi durant la période allant du 21 juillet à début septembre, annonce l'Entmv dans un communiqué placardé dans les quais de la Pêcherie, consulté par l'APS. Le premier départ aura lieu à 7h00 à partir d'El Djamilia et à 8h15 de la Pêcherie d'Alger, tandis que le dernier départ est programmé à 17h30 à la Pêcherie et 18h45 d'El Djamilia, indique le communiqué à l'intention des voyageurs. Inaugurée dans sa phase pilote en juin 2014, cette ligne de transport maritime n'était pas accessible aux voyageurs le dimanche, jour de repos hebdomadaire de l'équipage italien du bateau «*Captain Morgan*». Pour l'été 2015, l'Entmv a décidé d'assurer la continuité du service durant le week-end en mobilisant, selon la même source, le premier navire le vendredi et le

deuxième le samedi, toujours au même tarif de 50 DA la traversée par personne. En fin de semaine (vendredi et samedi), le premier départ est annoncé à 8h15 à la Pêcherie et à 9h30 à El Djamilia alors que le dernier est programmé à 17h15 au port d'Alger et à 18h30 à Ain Bénian. Réclamé dès l'ouverture de la ligne qui a fonctionné avec un seul bateau jusqu'en décembre 2014, le renforcement cet été des moyens de transport par l'affrètement d'un deuxième navire a été très apprécié par les voyageurs. «*Avec un deuxième bateau, l'exploitant peut réaliser plusieurs navettes durant la journée et pour nous la durée d'attente sur les quais sera réduite de deux heures en moyenne à une demi-heure*», indiquent un groupe de jeunes qui s'approprient à se rendre à Ain Bénian. Annoncé à l'inauguration de la ligne par l'ancien ministre des Transports Amar Ghoul, le projet d'acquisition par l'Entmv de 4 à 5 bateaux pour le besoin de renforcer les moyens de transport sur cette desserte n'a pas encore abouti.

L'appel d'offres lancé à ce sujet par l'exploitant a été déclaré infructueux et les procédures sont en cours pour relancer l'opération, selon l'actuel ministre des Transports, Boudjemaa Talai. Au niveau de la Pêcherie, les nombreux voyageurs, notamment des familles, étaient cependant obligés de s'abriter sous les arcades de bâtiment abritant l'Esplanade des artistes pour éviter l'insolation en ces journées particulièrement chaudes. La «*salle d'embarquement*», un espace doté d'une centaine de chaises installées sous une tente géante, a été démantelée et les travaux de démolition sont presque achevés, laissant le guichetier de l'Entmv la proie de rayons mordants du soleil, a-t-on constaté. La réalisation de la nouvelle «*salle d'embarquement*» ne saurait tarder, mais les usagers auraient souhaité que ces travaux soient réalisés à temps, bien avant le début de la saison estivale, «*afin de leur épargner les désagréments actuels*», estime un voyageur. T. H./APS

## Fraude

### Saisie de 5 000 sachets de tabac à chiquer sans facture

Dans une opération de contrôle de routine sur la route nationale reliant Djelfa à Messaad, les gendarmes de la brigade de Mouadjebar ont interpellé un automobiliste à bord d'un véhicule de marque Renault

type Kangoo transportant une importante quantité de tabac sans aucun document justifiant l'achat, l'origine et la provenance du produit. La marchandise se compose de 7 480 cartouches de cigarettes étrangères de diffé-

rentes marques (Marlboro, Winston, LM) et 5 250 sachets de tabac à chiquer, indique un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Le montant de la marchandise est estimé à plusieurs millions de dinars, ajoute le communiqué. Déferé au parquet territorialement compétent, et après audition, le mis en cause a été mis en liberté par le procureur de la République près le tribunal de Messaad. Quant à la marchandise, elle a été saisie et remise aux services des domaines de Messaad.

Ahmed K.